

## **UNITE DE PRODUCTION ET DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE** **SUR LA COMMUNE D'ONDRES**

**Compte 45194  
\*M49**

### **Pour mémoire**

- I - L'assemblée a voté le budget de l'exercice :
- au niveau **du chapitre** pour la section d'exploitation.
  - au niveau **du chapitre** pour la section d'investissement.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	0,00	0,00
+	+	+	+
R E P O R T	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
=	=	=	=
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00	0,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	7 230 000,00	7 230 000,00
+	+	+	+
R E P O R T	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
=	=	=	=
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 230 000,00	7 230 000,00	7 230 000,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	7 230 000,00	7 230 000,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

II

A2

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget.... .... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
					+	
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
					+ +	
					<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
					= =	
					<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget.... .... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
77	Produits exceptionnels	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
					+ +	
					<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
					= =	
					<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

**Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ  
AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (11)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I – Modalités de vote.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

**II**

**A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
23	Immobilisations en cours	7 986 000,00	0,00	7 120 000,00	7 120 000,00	7 120 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>8 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
					+	
				<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)</b>		<b>0,00</b>
					=	
				<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>7 230 000,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... ... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	5 096 000,00	0,00	4 170 000,00	4 170 000,00	4 170 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 090 000,00	0,00	3 060 000,00	3 060 000,00	3 060 000,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>8 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>8 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 186 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
					+	
				<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>		<b>0,00</b>
					=	
				<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>7 230 000,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>
--

0,00

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00
			+	
		<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
			=	
		<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>0,00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
20	Immobilisations incorporelles (6)	110 000,00	0,00	110 000,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 120 000,00	0,00	7 120 000,00
Dépenses d'investissement – Total		7 230 000,00	0,00	7 230 000,00
			+	
		<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
			=	
		<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>7 230 000,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>			<b>B2</b>

**2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	<b>TOTAL</b>
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	<b>TOTAL</b>
13	Subventions d'investissement	4 170 000,00	0,00	4 170 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 060 000,00	0,00	3 060 000,00

**Recettes d'investissement – Total** **7 230 000,00** **0,00** **7 230 000,00**

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 230 000,00</b>
--	---------------------

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>III</b> <b>A1</b>
--	--	--	--	-------------------------

<b>Chap/arc t (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire Budget ... (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
011	Charges à caractère général (5) (6)	120 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	120 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
(a) = (011+012+014+65)				

66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées ( e ) (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régie.

(2) cf.1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap/art(1 )	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	120 000,00	0,00	0,00
	+			
	<b>RESTES A REALISER N-1 (7)</b>	0,00		
			+	
	<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (7)</b>	0,00		
			=	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	0,00		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>A2</b>

<b>Chap/ art(1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire Budget ... (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	120 000,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	120 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	+		
RESTES A REALISER N-1 (7)	<b>0,00</b>		
	+		
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (7)	<b>0,00</b>		
	=		
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>0,00</b>		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	200 000,00	110 000,00	110 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 986 000,00	7 120 000,00	7 120 000,00
2312	Terrains	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Construct°	7 966 000,00	7 110 000,00	7 110 000,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 186 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>8 186 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>8 186 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
	+ <b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	<b>0,00</b>	
	+ <b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (8)</b>	<b>0,00</b>	
	= <b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 230 000,00</b>	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>				<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>				<b>B 2</b>

<b>Chap/ art(1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire Budget ... (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
13	Subventions d'investissement	5 096 000,00	4 170 000,00	4 170 000,00
1311	État & établissements nation.	4 120 000,00	4 080 000,00	4 080 000,00
1313	Départements	976 000,00	90 000,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 090 000,00	3 060 000,00	3 060 000,00
1641	Emprunts en euro	3 090 000,00	3 060 000,00	3 060 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>8 186 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>8 186 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>	<b>7 230 000,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap/ar t(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	8 186 000,00	7 230 000,00	7 230 000,00
		+		
	<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	0,00		
		+		
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (8)</b>	0,00		
		=		
	<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			7 230 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 04.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



IV – ANNEXES			IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>			A5.1
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF</b>			A 5.2

**Service (1) ...**  
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

**A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)	110 000,00	13	Subventions d'investissement	4 170 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00			
2033	Frais d'insertion	10 000,00	1311	État & établissements nation.	4 080 000,00
			1313	Départements	90 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors op.)	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	3 060 000,00
			1641	Emprunts en euro	3 060 000,00
22	Immob. Reçues en affect. (hors op.)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
23	Immobilisations en cours (hors op.)	7 120 000,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
2312	Terrains	10 000,00			
2313	Construct°	7 110 000,00			
Opérations d'équipement n°....( 1 ligne par op.)		0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	23	Immobilisations en cours	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectation à	0,00	18	Comptes de liaison : affectation à	0,00
26	Particip. Et créances rattachées à ...	0,00	26	Particip. et créances rattachées à ...	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
4581	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)	0,00	4582	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>7 230 000,00</b>	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 230 000,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>D001 (4)</b>		<b>0,00</b>	<b>R001 (4)</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>7 230 000,00</b>	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>7 230 000,00</b>

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

